



---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ASSOCIATION  
TOUS MOBILES, LE RÉSEAU SOLIDAIRE EN CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS  
EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2023**

---

Le 14/11/2023 à Saint-Pierre-le-Chastel à 18h00, les membres du Conseil d'Administration de l'association se sont réunis afin d'échanger sur l'ordre du jour suivant :

- Retour sur les chiffres au 12/09/2023
- Retour sur le rapport financier
- Formations et journées de cohésion bénévole

Sont présents :

- Raymond COLLET
- Pascal GAULON
- Mathilde FAVERJON
- Cindy MOREAU
- Claire LAIGNEZ
- Tommy PAYS
- Poëma ARNAUD
- Loanne COTTET
- Jean-Luc FRUCHART
- Bernard LAPORTE
- Jean-Pierre MOURTON

Est excusé :

- Christine LABERINE

La réunion commence avec un tour de table permettant notamment à Poëma ARNAUD et Loanne COTTET de se présenter aux membres du Conseil d'Administration.

Poëma a rejoint la Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme en septembre dernier en tant que référente administrative du service. Désormais c'est elle qui est chargée des nouvelles inscriptions et de l'organisation des trajets. Loanne a elle aussi rejoint la Plateforme dernièrement pour effectuer une mission en service civique jusqu'en février 2024. Sa principale mission sera d'assurer l'animation et la communication du service directement sur le territoire mais aussi sur les réseaux sociaux. Sa mission l'amènera à rencontrer de nombreux acteurs du territoire (mairie, commerces, associations ...) afin de leur présenter le service.



## I) LES CHIFFRES DU SERVICE au 12/09/2023

Actuellement 24 personnes se sont inscrites en tant que bénévoles et 55 en tant que bénéficiaires. Par addition, après un peu moins d'un an, l'association compte potentiellement 79 adhérents.

Plus de 300 demandes de trajets ont été signalées au service, 235 trajets ont été réalisés (plus de 6 000 kilomètres), 49 ont été annulées par les bénéficiaires et seulement 17 trajets ont été refusés, souvent car la demande nous est parvenue trop tardivement. Le reste des trajets est en attente d'être réalisé.

160 des trajets réalisés l'ont été par des bénévoles, les 75 restants par les salariés de Laser Emploi Auvergne.

De manière générale, que ce soit chez les bénéficiaires ou chez les bénévoles, les femmes sont beaucoup mieux représentées (plus de 75%).

23% des trajets réalisés l'ont été pour aller en direction de Bourg-Lastic, 21% en direction d'Ussel et 18% pour Clermont-Ferrand. Les bénéficiaires qui sollicitent le plus régulièrement le service habitent dans le bassin de vie de Bourg-Lastic.

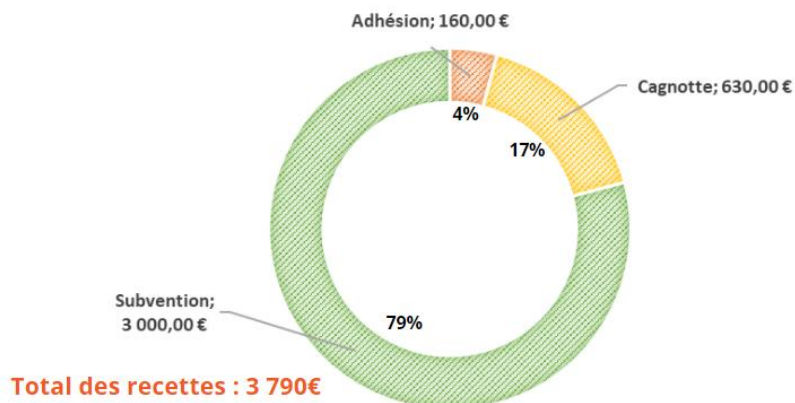
80% des bénéficiaires inscrits et rencontrés par une personne du service sont des personnes seules (célibataire, divorcé(e) ou veuf(ve)) et par conséquent fortement isolées.

Enfin, presque 50% (46%) des trajets ont été réalisés pour des rendez-vous médicaux, 38% pour des courses ou pour utiliser des services/commerces de proximités et 7% pour des rendez-vous administratifs.

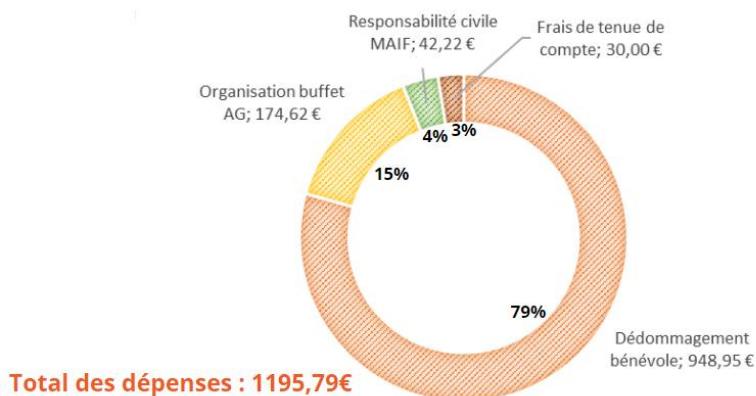
## II) RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION

Le rapport financier est présenté avec d'un côté les recettes de l'association et de l'autre les dépenses.

Recettes de l'association :



### Dépenses de l'association :



Les cagnottes des bénéficiaires et les adhésions à l'association permettent presque de compenser les dédommagements des conducteurs bénévoles (948€ contre 790€).

### III) FORMATION ET JOURNÉE DE COHÉSION BÉNÉVOLE

Au niveau des formations, plusieurs thématiques sont proposées :

#### Formation de secourisme :

Deux possibilités :

- Une formation sur les gestes qui sauvent, pour une durée de 2 heures environ
- Une formation plus complète avec le PSC1, pour une durée d'environ 7 heures

Dans les deux cas, il est possible de solliciter la Croix Rouge pour ces formations. Le tarif pour la première est de 20€ par personnes pour un maximum de 15 participants.

Une autre possibilité serait de faire appel à des pompiers volontaires du territoire, cela permettrait de créer du lien avec des habitants locaux et par la même occasion de leur faire connaître le service. Cette formation a été demandée par certains bénévoles et paraît plutôt pertinente puisque dans certains cas ces bénévoles sont amenés à transporter des personnes dont les conditions de santé sont parfois compliquées.

Le Conseil d'Administration décide finalement de mettre en place cette formation assez rapidement et de faire intervenir des pompiers volontaires plutôt que la Croix Rouge pour les raisons explicitées ci-dessus. Mathilde FAVERJON se charge de prendre contact avec des amicales de pompiers du territoire afin de valider les différentes modalités de cette formation.



#### Formation sur la connaissance de l'association :

L'objectif de cette formation serait de permettre aux nouveaux bénévoles de l'association d'accéder à une formation afin de mieux comprendre les objectifs de l'association et leur cadre d'intervention lors des trajets.

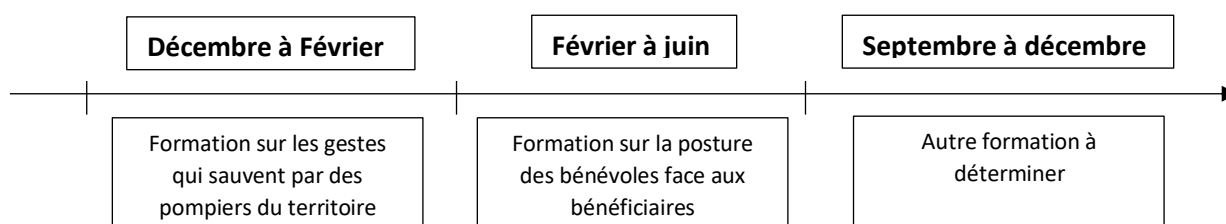
#### Formation sur le positionnement/la posture à adopter avec les bénéficiaires :

Cette formation a pour objectif d'aider les bénévoles dans leur relation avec les bénéficiaires du service. L'idée serait de leur apprendre à adopter la bonne position avec ces derniers et de l'adapter en fonction de leurs profils.

#### Formation sur l'écoute et la gestion émotionnelle :

Cette formation va permettre aux bénévoles d'apprendre à mieux gérer leurs émotions, d'apprendre à mieux s'écouter et de mieux écouter les bénéficiaires.

#### Calendrier de formation :



Les participants conviennent que la première formation aura lieu le 13 ou 20 janvier 2024. A la suite de cette formation, un repas convivial entre les bénévoles présents sera organisé par l'association.

#### Point sur la Communication :

Avec l'arrivée de Loanne la communication va être redynamisée. L'association sera présente à la foire de Giat du 15 novembre. Loanne continue de rencontrer les acteurs du territoire et nous allons aussi recontacter les presses locales afin de réaliser des articles ou des reportages sur notre service.

Les dates des **prochaines échéances** sont fixées et seront communiqués aux adhérents concernés :

- **Samedi 13 ou 20 janvier** : formation d'environ 2h le matin sur les gestes qui sauvent suivi d'un repas convivial – lieu à déterminer
- **Samedi 3 février à 11h** : repas (galette ou crêpe) avec tous les adhérents de l'association (bénévole et bénéficiaire) – lieu à définir

Pour le samedi de la formation, la date sera confirmée aux bénévoles par téléphone ou par mail. Concernant le repas du 3 février avec tous les adhérents l'invitation sera glissée dans le courrier de vœux de la nouvelle année rédigé par le président de l'association.

Un bulletin d'adhésion à l'association pour l'année 2024 sera également glissé dans ce courrier de vœux.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Du Conseil d'Administration, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les membres fondateurs.

Fait à Saint-Pierre-le-Chastel, le 14/11/2023

M.

M.